



CONCOURS PHOTO 2010

CONCOURS PHOTO 2010 A LA DÉCOUVERTE DE ONHAYE

REGLEMENT

1. Organisation du concours

- 1.1 Le concours est organisé par l'ASBL Syndicat d'Initiative de Onhaye
- 1.2 Les décisions du jury composé de deux membres du Syndicat d'Initiative, d'un photographe professionnel, d'un photographe de presse et d'un membre du Photo Vidéo Club de Dinant seront sans appel.
Différents prix, dont un prix du public, seront attribués.

2. Conditions de participation

- 2.1 Le concours est ouvert à tous, à l'exception des membres du jury et des membres du Comité de l'ASBL Syndicat d'Initiative de Onhaye.
- 2.2 La participation au concours est entièrement gratuite.
- 2.3 Les participants au concours souscrivent sans limite à tous les articles du présent règlement. Le non respect des différents points du règlement entraîne automatiquement l'exclusion du concours .

3. Thème du concours

« A la découverte de Onhaye ».

Ce thème comporte de multiples facettes et notamment :

- la vie de tous les jours au fil des saisons.
- la découverte des paysages, des cours d'eau, de l'habitat, du patrimoine architectural ancien ou moderne
- les activités professionnelles : commerces, tourisme, marché, élevage, agriculture etc..
- les manifestations sportives, artisanales, festives (voir à ce propos la liste en dernière page de la revue communale « **Le P'tit Walhérois** »).
- les produits du terroir
etc..

Les aspects artistique et poétique des images seront largement pris en compte

Pour rappel , l'entité de Onhaye se compose de sept villages : Anthée, Falaën, Gérin, Onhaye, Serville, Sommière et Weillen et de leurs hameaux. Les lieux précis de prise de vues devront obligatoirement figurer dans le bulletin de participation.

4. Présentation des photos

- 4.1 Chaque concurrent peut présenter un maximum de quatre photos - argentique et/ou numérique - en noir et blanc et/ou couleurs.

- 4.2 Les formats retenus pour les photos sont les suivants : au minimum 13x18 cm et au maximum. 20x30 cm. Un format carré ou panoramique entrant dans ces dimensions peut aussi être utilisé.
- 4.3 Les photos seront dans la mesure du possible montées sur un support carton avec passe-partout, en vue de leur exposition. Le format final sera de 30x40 cm , que la photo présentée soit de format carré, rectangulaire ou panoramique .
- 4.4 Chaque photo portera au dos le numéro sous lequel elle est reprise dans le bulletin de participation, ainsi que le nom du candidat et le titre de la photo

5. Echéance de remise des photos et date de proclamation des résultats du concours

- 5.1 Les photos accompagnées du bulletin d'inscription peuvent être envoyées ou déposées sous emballage solide comportant l'adresse de retour à l'adresse suivante :

CONCOURS PHOTO ONHAYE 2010
Hierdoux, 13 – 5520 ONHAYE

ou déposées à la librairie « **D'UN LIVRE A L'AUTRE** » –1, rue Abbé Dujardin à ONHAYE

pour le 10 novembre 2010 au plus tard. Aucune dérogation ne sera admise.

- 5.2 Les photos du concours seront exposées en la salle « LE MAZAMET » à Anthée. Les informations concernant l'exposition et les modalités (date, lieu et heure) de proclamation des résultats seront communiquées le moment venu aux participants au concours.
- 5.3 **Les photos primées ne seront pas retournées aux auteurs qui marquent leur accord pour leur utilisation sans condition par l'ASBL Syndicat d'Initiative de Onhaye lors de manifestations publiques ou pour publication**
- 5.4 A l'issue du concours, les participants pourront récupérer les photos non primées à la librairie « D'UN LIVRE à L'AUTRE – 1, rue Abbé Dujardin à ONHAYE. Le cas échéant, elles pourront être renvoyées par courrier, sur demande expresse de leur auteur.

6. Responsabilité

Les organisateurs du concours prendront le plus grand soin des photos remises mais ne pourront être tenus pour responsables des détériorations éventuelles survenant dans l'envoi, le dépôt et l'exposition des photos.

7. Demande du règlement et du bulletin d'inscription au concours

- e-mail : photeurope@skynet.be ou par tél : GSM 0476/99.69.34
- Librairie « D'un livre à l'autre » - Onhaye
- sur le site www.molignee.be



CONCOURS PHOTO 2010

A LA DÉCOUVERTE DE ONHAYE

Bulletin de participation

<u>Nom et prénom</u>	
<u>Adresse</u>	
<u>N° de téléphone</u>	
e-mail	

N°	Titre de la photo	Lieu précis de prise de vue et description du sujet	Format	Arg./numér. (spécifier)
1				
2				
3				
4				

Rappel : ce concours est ouvert à tous à l'exception des membres du jury et du Comité de l'ASBL Syndicat d'Initiative de Onhaye. La participation est entièrement gratuite.

Chaque photo portera au dos les mentions suivantes : - Nom et prénom de l'auteur
- Titre de la photo
- Numéro de la photo

Les photos sont à déposer ou à envoyer **pour le 10 novembre 2010 (date ultime de réception)**

à l'adresse suivante : **CONCOURS PHOTO ONHAYE 2010**
Hierdaux, 13 – 5520 ONHAYE

ou à déposer à la Librairie « D'un livre à l'autre » – 1, rue abbé Dujardin à ONHAYE

Les organisateurs prendront le plus grand soin des photos, mais ne peuvent être tenus pour responsables en cas de détérioration accidentelle.

*J'ai pris connaissance du règlement du concours
et je marque mon accord complet sur tous ses points.*

Date :

Signature :